

A plusieurs, c'est mieux

La formule de la colocation fait de plus en plus d'adeptes en France

LOGEMENT. Si vous pensez que la colocation est réservée aux étudiants, détrompez-vous. Face au boom du prix des loyers et au pouvoir d'achat en berne, la vie en collectivité séduit de plus en plus de jeunes travailleurs, de parents isolés et même de personnes âgées. "Les jeunes actifs représentent 50% des utilisateurs du site www.appartager.com", explique Cédric Brochier, responsable en France de ce service de colocation en ligne.

Traditionnellement plus réticents que les Anglo-Saxons, les Français n'hésitent plus à partager leur intimité : "Sur les 29 pays où nous sommes présents, l'Hexagone se place deuxième après l'Angleterre", observe Cédric Brochier, qui annonce la parution en septembre du *Guide de la colocation 2008/2009*, avec Studyrrama.



Il est important de fixer les règles de vie commune dès le départ.

De plus en plus de logements sont adaptés à la coloc'

De plus en plus d'appartements sont d'ailleurs conçus pour s'adapter à la colocation : pièces de taille

identique destinées à faire office de chambres, salle de bains indépendante, etc.

Les propriétaires moins réticents

Naguère frileux, les propriétaires ont compris l'intérêt de la formule grâce à

Pour une cohabitation réussie :

- 1 - Choisir un logement qui préserve un minimum d'intimité et d'indépendance : salle de bains et toilettes séparées, espace privé pour chacun, etc.
- 2 - Préférer des colocataires avec lesquels vous avez plus ou moins le même rythme : les couche-tard ne font pas forcément bon ménage avec les lève-tôt.
- 3 - Fixer dès le départ quelques règles de base : quand et dans quelles pièces peut-on fumer, le budget des courses séparé ou commun, tours de vaisselle, etc. Eventuellement on peut tenir un cahier de comptes.
- 4 - Communiquer avec l'autre au lieu de ruminer sur l'assiette sale qu'il laisse sur la table tous les matins. On peut aussi prévoir régulièrement une réunion de débriefing.
- 5 - Rester souple et respectueux des habitudes de l'autre.

© JAMBER/STIPA

laquelle ils louent souvent plus cher : 4 fois 400 euros, c'est plus facile à faire passer qu'une fois 1 600 euros. Du coup, l'économie n'est pas forcément substantielle : à 500 euros en moyenne, le montant du loyer payé par un colocataire n'est pas si loin du coût d'un studio, fait

remarquer Cédric Brochier. L'engouement pour la colocation n'obéit donc pas toujours à des impératifs financiers : vivre à plusieurs, c'est aussi une question d'ambiance et de convivialité, bref, c'est un art de vivre.

CLAIRE COUSIN

» Infos : www.appartager.com